

placements

Je cherche un investissement
en dollars australiens. /

**Je suis tenté par un coupon brut en AUD
qui augmente chaque année.**



**Optinote multistep australia
AXA Belgium Finance (NL)**

■ six coupons annuels bruts en AUD,
allant de 3% à 5,5% (rendement actuariel brut
de 3,63% en AUD, y compris max. 3% de frais
de souscription mais avant précompte mobilier)

■ à l'échéance finale, droit au remboursement
de 100% du capital investi (avant frais)
en dollars australiens (AUD), sauf en cas de défaut
de l'émetteur et/ou du garant.

période de souscription du 12 mars 2014 au 9 mai 2014,
sauf clôture anticipée.

Le produit qui vous est proposé est une obligation. En souscrivant à cette obligation, vous prêtez de l'argent à l'émetteur qui s'engage à vous payer des coupons annuels en dollars australiens et à vous rembourser, à l'échéance finale, le capital investi (avant frais) en dollars australiens. En cas de défaut (par ex. faillite) de l'émetteur et/ou du garant, vous risquez de ne pas récupérer les sommes auxquelles vous avez droit. Etant donné que tant le versement des coupons annuels que le remboursement du capital investi à l'échéance finale se font en dollars australiens, il est possible qu'après la conversion de ces montants en euros, vous perceviez plus ou moins que le coupon brut initial ou le capital de départ, en fonction du taux de change du dollar australien par rapport à l'euro au moment de la conversion.

réinventons / la banque



Afin d'apporter une certaine diversification au sein de votre portefeuille de placements, vous pensez peut-être à investir dans une monnaie autre que l'euro comme le dollar australien.

AXA voit les choses autrement

et propose optinote multistep australia – AXA Belgium Finance (NL), une obligation en dollars australiens (AUD).

Cette obligation, dénommée ci-après optinote multistep australia, est émise par AXA Belgium Finance (NL) bv dans le cadre du Notes Issuance Programme. Elle est garantie et distribuée par AXA Bank Europe s.a.

Optinote multistep australia verse six années d'affilée, un coupon brut allant de 3% à 5,5% en dollars australiens. En raison des fluctuations du taux de change EUR/AUD, il est toutefois possible que le rendement brut en euros soit plus ou moins élevé que le coupon brut correspondant payé en AUD.

A l'échéance finale, c.-à-d. le 18 mai 2020, vous bénéficiez du droit au remboursement de 100% du capital investi (avant frais) en dollars australiens, sauf en cas de défaut (par ex. faillite) de l'émetteur et/ou du garant. Le capital remboursé est également exposé au risque de change.

Investir dans des devises, comme le dollar australien, peut être une alternative intéressante si vous êtes un investisseur qui dispose de suffisamment de connaissances pour pouvoir estimer, en tenant compte de votre situation financière, les avantages et les risques d'un investissement dans ce type d'instrument. Concrètement, cela signifie que des notions telles que les taux d'intérêt et les taux de change vous sont familières, et plus particulièrement EUR/AUD.



6 années d'affilée, un coupon brut allant de 3% à 5,5% payable en dollars australiens

Si vous investissez dans optinote multistep australia, alors vous avez droit pendant **6 ans**, à un coupon annuel brut allant de 3% à 5,5%. Ce coupon est payé en dollars australiens. A l'échéance finale, ceci correspond à **un rendement actuariel brut de 3,63% en dollars australiens** (max. 3% de frais de souscription inclus, mais avant précompte mobilier). Le rendement actuariel net est de 2,61% en AUD (après déduction d'un maximum de 3% de frais de souscription et de 25% de précompte mobilier).

Année 1	3%
Année 2	3,5%
Année 3	4%
Année 4	4,5%
Année 5	5%
Année 6	5,5%
Rendement actuariel brut en AUD (y compris maximum 3% de frais, mais avant précompte mobilier)	3,63% en AUD
Rendement actuariel net en AUD (y compris maximum 3% de frais et après 25% précompte mobilier)	2,61% en AUD

Si vous optez pour une conversion immédiate du coupon annuel en euros, celle-ci se fera sur base du **taux de change** du dollar australien par rapport à l'euro, **en vigueur** au moment de la conversion. Comme ce taux de change fluctue, vous devez tenir compte du fait que le montant du **coupon brut en euros peut s'élever à plus ou moins que le coupon brut en dollars australiens**.

Sur le coupon brut, un précompte mobilier est dû. Le pourcentage de ce précompte mobilier est celui qui est d'application au moment du paiement du coupon brut. A la date de lancement de la période de souscription, soit le 12 mars 2014, **le précompte mobilier est de 25%**. Ce précompte est libératoire. Cette fiscalité est susceptible d'éventuels changements dans le futur.

Et votre capital ?

Avec optinote multistep australia, vous bénéficiez du droit au **remboursement de 100% du capital investi (avant frais) en dollars australiens, à l'échéance finale**, sauf en cas de défaut (par ex. faillite) de l'émetteur et/ou du garant.

Si à l'échéance finale, vous ne voulez pas à nouveau investir en dollars australiens et **souhaitez convertir votre capital en euros**, alors la conversion se fera sur base du taux de change du dollar australien par rapport à l'euro, en vigueur au moment de la conversion. En fonction du **taux de change** en vigueur **entre les deux devises** à ce moment, le montant que vous recevrez en euros peut **être supérieur ou inférieur à votre capital initial investi**.

Si vous voulez éviter que le taux de change joue en votre défaveur, vous pouvez aussi choisir de reporter la conversion en euros. Votre Agent bancaire AXA peut dans ce cas vous proposer une solution. Il en va de même pour la conversion des coupons annuels.

Pourquoi un placement en dollars australiens ?

L'économie australienne a bien résisté aux dommages de la crise financière. Cela s'explique essentiellement par la richesse du pays en matières premières et par sa situation macro-économique générale saine. Cette solidité se traduit dans les ratings de 1^{er} rang attribués à l'Australie par les trois principales agences de notation : AAA par Standard & Poor's et Fitch, et Aaa par Moody's (ratings au 28/02/2014), avec pour chacun une perspective stable.

Toutefois, on commence à constater une baisse de la croissance économique qui devrait osciller autour de 2,5% au cours des 2 prochaines années.

En cause de cette baisse de croissance à court terme : l'augmentation du taux de chômage, le manque d'investissement dans le secteur non-minier, le ralentissement de la Chine et la position trop forte du dollar australien.

La banque centrale australienne (RBA) a cependant l'expérience nécessaire pour prendre les mesures adéquates et en limiter l'impact. En effet, le taux d'inflation étant actuellement sous contrôle à 2,7%, soit dans la fourchette de 2-3% fixée par la banque centrale, cette dernière a pu assouplir sa politique monétaire afin d'influencer positivement l'activité économique. Le taux directeur de la banque centrale a ainsi été abaissé 2 fois de 0,25% en 2013. Au 1^{er} février 2014, il se situait à un niveau historiquement bas de 2,50%.

La croissance économique devrait ainsi de nouveau atteindre 3% d'ici 2016, grâce notamment aux matières premières qui représentent 2/3 des exportations vers l'Asie.

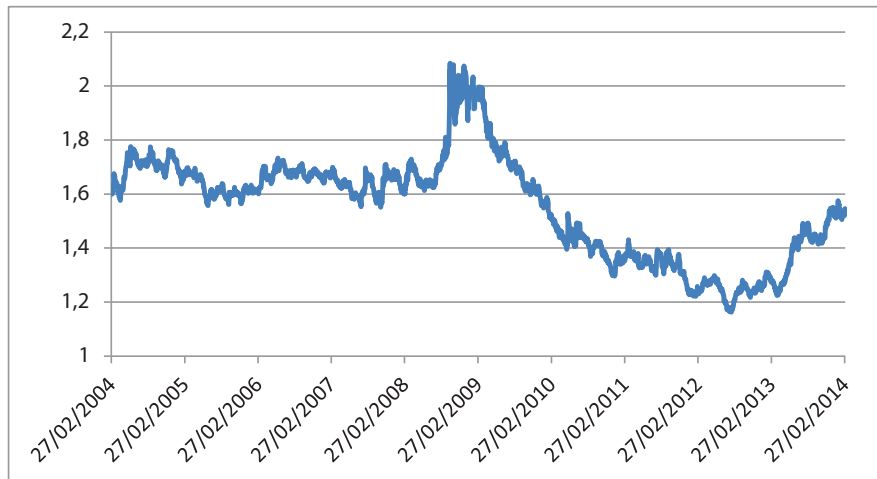
De plus, la dette australienne ainsi que ses déficits publics sont faibles. Le challenge à moyen terme pour le gouvernement sera de dégager un surplus budgétaire, ce qui ne sera pas facile vu le grand nombre de nouvelles mesures envisagées au niveau social.

Après avoir progressé de plus de 50% depuis le 1^{er} janvier 2009 grâce aux exportations de matières premières, le dollar australien s'est fortement déprécié par rapport à l'euro depuis avril 2013. Cette volatilité devrait se poursuivre en particulier si l'entrée de capitaux étrangers dans le pays venait à diminuer.

La situation économique décrite ci-dessus l'est à un moment précis et peut donc être sujette à changements.



Evolution du taux de change EUR/AUD 27/02/2004 - 28/02/2014



Source: Bloomberg

Les taux de change du passé mentionnés ci-dessus ne constituent aucune garantie de l'évolution future du dollar australien. Vous pouvez suivre l'évolution de ce cours dans la presse financière. Pour information : au 28/02/2014, le taux de change était 1 euro = 1,5462 AUD, 1 AUD = 0,6468 euro.

Au 28/02/2014, 1 euro valait 1,5462 AUD. Pour pouvoir obtenir une coupure de 2.000 AUD à ce taux de change, vous auriez dû payer à ce moment 1.293,49 euros (avant frais). Si à l'échéance, la valeur du dollar australien a augmenté de 10% par rapport à l'euro (à 1,4056 AUD pour 1 euro), vous recevrez alors 1.422,84 euros pour votre coupure de 2.000 AUD. La valeur de votre capital en euros aura par conséquent augmenté de 10%. Dans le cas contraire, c.-à-d. si la valeur du dollar australien a diminué de 10% par rapport à l'euro (à 1,7180 AUD pour 1 euro), vous recevrez alors pour votre coupure de 2.000 AUD, seulement 1.164,14 euros. Vous réaliserez alors une moins-value de 10% sur la monnaie.



Risques

A côté des avantages, il y a une série de risques liés à un placement dans optinote multistep australia.

Si vous investissez dans optinote multistep australia, vous devez donc tenir compte :

- **du risque de crédit :** Si l'émetteur et/ou le garant d'optinote multistep australia (respectivement AXA Belgium Finance (NL) bv et AXA Bank Europe sa) tombe(nt) en défaut, par exemple en cas de faillite, alors il peut arriver que vous, investisseur, perdiez une partie ou la totalité de votre capital.
- **du risque de change :** Cette obligation est émise en dollars australiens. À l'échéance finale, l'investisseur a droit au remboursement de 100% du capital investi (avant frais) en dollars australiens. Cela signifie que le montant remboursé après conversion en euros pour l'investisseur, peut être inférieur au capital initialement investi. Les coupons annuels sont également payables en dollars australiens, et par conséquent aussi exposés au risque de change au moment de la conversion en euros. Le risque de change est plus élevé pour l'investisseur ne disposant pas d'un compte en devises AUD étant donné que le risque de change se réalisera automatiquement au moment du paiement du coupon annuel ou du remboursement du capital.
- **un risque de fluctuation du prix du titre :** Si vous vendez vos titres optinote multistep australia avant l'échéance finale, le prix de vente sera influencé, à ce moment, par différents facteurs, notamment l'évolution générale des taux d'intérêt, la volatilité des marchés et la santé financière de l'émetteur et du garant. En fonction de cela, il est possible que ce prix de rachat se situe en-dessous de la valeur nominale d'achat. Ce n'est qu'à l'échéance finale que vous avez droit au remboursement de 100% du capital investi (avant frais) en dollars australiens, sous réserve du risque de crédit (voir ci-dessus).
- **du risque de taux :** La hausse ou la baisse des taux d'intérêt aura une influence sur le prix d'optinote multistep australia, en cas de vente avant l'échéance finale. Dans le cas d'une hausse du taux du marché, ce prix sera alors inférieur au prix d'émission de l'obligation.
- **du risque de liquidité :** Cette obligation n'a pas de cotation sur un marché réglementé mais AXA Bank Europe sa va proposer quotidiennement, sous réserve de conditions de marché exceptionnelles, un prix de rachat. L'investisseur qui voudrait vendre ses titres avant l'échéance finale, devra donc le faire à un prix de rachat qui pourrait être inférieur au capital investi (avant frais). Pour plus d'informations, voir fiche technique, rubrique « marché secondaire ».

Avant d'investir, il est conseillé aux investisseurs intéressés par optinote multistep australia de prendre connaissance :

- des Conditions Définitives (Final Terms) du 3 mars 2014 en anglais,
- du Prospectus de Base "AXA Belgium Finance (NL) bv and AXA Bank Europe SA Notes Issuance Programme,- EUR 2,000,000,000 -" en anglais, approuvé le 10 septembre 2013 par la FSMA, de tous les éventuels suppléments ultérieurs en anglais et du résumé de ces éventuels suppléments ultérieurs en français, et, en particulier, des facteurs de risque relatifs à l'émetteur, au garant, à l'instrument de dette structuré et au capital investi, et ce, conformément à leur situation financière et à leurs objectifs d'investissement. Vous trouverez ces documents dans tous les points de vente d'AXA Bank Europe sa et sur www.axa.be, dans la rubrique « Epargne et Placements ».

Caractéristiques techniques

Emetteur	AXA Belgium Finance (NL) bv, fondée aux Pays-Bas.
Garant	AXA Bank Europe s.a.
Rating du garant	S&P: A/A-1 avec perspective stable. Moody's : A2/P-1 avec perspective négative. Ratings au 28 février 2014. Les ratings sont attribués par des agences de notation indépendantes. Veuillez noter que ces ratings sont revus à intervalles réguliers et peuvent être adaptés. AXA Bank Europe sa s'engage à publier tout changement majeur sur son site Internet. Pour connaître les ratings en vigueur, veuillez consulter https://www.axa.be/ab/FR/particuliers/epargne-placements/information-generale-placements/Pages/formules-de-placement.aspx
Code Isin	XS1043165577
Distributeur – Service financier	AXA Bank Europe s.a.
Agent de calcul	AXA Bank Europe s.a.
Période de souscription	Du 12 mars 2014, 9h00 au 9 mai 2014, 16h00 - clôture anticipée possible.
Date d'émission	16 mai 2014
Echéance	18 mai 2020
Devise	AUD
Valeur nominale	2.000 AUD par coupure
Montant de l'émission	Minimum 10 millions AUD et maximum 150 millions AUD
Prix d'émission	100%
Frais de souscription	À déterminer en concertation avec votre agent bancaire AXA, max. 3% à charge du souscripteur.
Autres commissions comprises dans le prix d'émission	AXA Bank Europe s.a. perçoit une rémunération annuelle de placement et/ou de structuration égale à maximum 2% du prix d'émission et qui est comprise dans ce prix d'émission de 100%.
Remboursement à l'échéance	Droit au remboursement de 100% du capital investi (avant frais) en AUD, sauf en cas de défaut de l'émetteur et/ou du garant.
Coupon brut	L'investisseur a droit à un coupon brut en AUD de 3% en 2015, de 3,5% en 2016, de 4% en 2017, de 4,5% en 2018, de 5% en 2019 et de 5,5% en 2020.
Rendement actuariel brut	3,63% en AUD, max 3% de frais de souscription inclus, mais avant précompte mobilier.
Rendement actuariel net	2,61% en AUD, déduction faite d'un maximum de 3% de frais de souscription et de 25% de précompte mobilier.
Dates de paiement du coupon annuel	18 mai 2015, 16 mai 2016, 16 mai 2017, 16 mai 2018, 16 mai 2019 et 18 mai 2020.
Forme – Service financier	Titres au porteur (non livrables) inscrits sur un compte-titres - gratuit chez AXA Bank Europe s.a.
Marché secondaire	Cet instrument de dette structuré n'est pas coté sur un marché réglementé, mais AXA Bank Europe s.a. assure sa liquidité en agissant comme acheteur, sous réserve de conditions de marché exceptionnelles. L'investisseur qui souhaite vendre ses titres avant l'échéance, doit le faire au cours acheteur fixé par AXA Bank Europe s.a. (hors taxe sur les opérations de bourse et autres taxes), qui dépend des paramètres de marché du moment (voir « risque de fluctuation du prix du titre »). Cela pourrait conduire à un prix inférieur au prix d'émission. Ce cours acheteur comprend une marge de max. 1% dans des conditions de marché normales. Cette marge est la rétribution d'AXA Bank Europe s.a. Aucune commission n'est donc comptabilisée par AXA Bank Europe s.a.
Fiscalité	Le traitement fiscal dépend de la situation individuelle de chaque investisseur et est susceptible de changements éventuels par la suite. En vertu de la législation actuelle, le régime fiscal pour les investisseurs privés soumis à l'impôt des personnes physiques en Belgique est le suivant : <ul style="list-style-type: none"> • Un précompte mobilier est dû sur le coupon brut. Le tarif de ce précompte mobilier est à l'heure actuelle de 25%. Il est libératoire. • Taxe sur les opérations de bourse : 0% à la souscription et 0,09% (max. 650 euros) sur les opérations après la période de souscription (taux à la date de prise d'effet de la période de souscription). Les investisseurs soumis à un régime différent de celui de l'impôt belge des personnes physiques sont invités à s'informer du régime fiscal qui leur est applicable.
Classe de risque	4 sur une échelle de 1 à 7, 7 étant le risque le plus élevé. Le risque a été déterminé lors du lancement d'optinote multistep australia, sur la base des caractéristiques du produit. Vous trouverez plus d'informations à propos de cette classification sur www.axa.be . AXA Bank Europe s.a. s'engage à publier sur ce site toute modification du profil de risque.
Profil MIFID	Cette émission optinote s'adresse aux investisseurs présentant un profil de risque dynamique ou supérieur (déterminé au moment de l'émission), pour autant, d'une part, que ce placement corresponde à leur horizon de placement (lié à l'échéance de l'instrument de dette structuré) et à leurs objectifs de placement et, d'autre part, qu'il dispose d'une connaissance et d'une expérience suffisantes pour ce type de produit.
Risque de change	Cette obligation est émise en dollars australiens. À l'échéance, l'investisseur a droit au remboursement de 100% du capital investi (avant frais) en dollars australiens sauf en cas de défaut (par ex. faillite) de l'émetteur et/ou du garant. Cela signifie que le montant remboursé après conversion en euros par l'investisseur, peut être inférieur au capital initialement investi. Les coupons annuels sont également payables en dollars australiens, et par conséquent exposés au risque de change au moment de la conversion en euros. Le risque de change est plus élevé pour l'investisseur ne disposant pas d'un compte en devises AUD étant donné que le risque de change se réalisera automatiquement au moment du paiement du coupon annuel ou du remboursement du capital.
Valeur de marché	Trimestriellement sur www.axa.be à partir de la date de paiement.

Intéressé par :

- un coupon annuel brut en AUD, allant de 3% à 5,5% en six ans ?
- le droit au remboursement de 100% du capital investi (avant frais) en dollars australiens à l'échéance finale, sauf en cas de défaut de l'émetteur et/ou du garant (par exemple faillite) ?

Alors optinote multistep australia peut vous intéresser !

Cette offre est valable du 12 mars au 9 mai 2014 (une clôture anticipée est possible). Rendez-vous donc vite chez votre Agent bancaire AXA. Il veille toujours à ce que vous profitiez de la meilleure offre.

Ce document a été développé et distribué par AXA Bank Europe sa uniquement à des fins promotionnelles. Il ne procure aucun conseil en investissement, ne contient aucune recommandation pour des placements. Il ne répond dès lors pas aux dispositions relatives à la promotion de l'indépendance de la recherche en investissements et n'est soumis à aucune interdiction de transactions de placement précédant la diffusion de la recherche en investissement.

www.axa.be